



CONDITIONS GENERALES DE VENTE A DES PARTICULIERS

Article 1 – **Intégralité**

1.1 Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, l'acheteur est réputé les accepter sans réserve.

1.2 Le vendeur et l'acheteur conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation. Le vendeur se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

1.3 Si une condition de vente venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance dont les sociétés ont siège en France.

Article 2 – **Objet**

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de biens et/ou fourniture de prestation de services proposés par le vendeur.

Article 3 – **La commande**

3.1 L'acheteur a la possibilité de passer sa commande en ligne, à partir du catalogue en ligne et au moyen du formulaire qui y figure.

3.2 Pour que la commande soit validée, l'acheteur devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes conditions générales. Il devra aussi choisir l'adresse et le mode de livraison, et enfin valider le mode paiement.

3.3 Toute commande vaut acceptation de prix et descriptions des produits disponibles à la vente. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et des garanties ci-dessous mentionnées.

3.4 Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte de l'acheteur, le vendeur se réserve le droit de bloquer la commande de l'acheteur jusqu'à la résolution du problème.

3.5 En cas d'indisponibilité d'un Produit commandé, l'acheteur en sera informé par courrier électronique.

3.6 L'annulation de la commande de ce Produit et son éventuel remboursement seront alors effectués, le reste de la commande demeurant ferme et définitif.

3.7 Pour toute question relative au suivi d'une commande, l'acheteur doit appeler le 03 88 58 69 69 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Article 4 – **Signature électronique**

4.1 La fourniture en ligne ou par téléphone du numéro de carte bancaire de l'acheteur et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord de l'acheteur conformément aux dispositions de la loi du 13 mars 2000 et vaudront :

– exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande,

– Signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

4.2 En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, l'acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter le 03 88 58 69 69.

Article 5 – **Confirmation de commande**

5.1 Le vendeur fournit à l'acheteur un accusé de réception de commande sur support durable, reprenant le numéro de commande ou de devis, confirmant l'engagement exprès des parties.

Article 6 – **Preuve de la transaction**

6.1 Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du vendeur dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves de communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Article 7 – **Informations sur les produits**

7.1 Les produits régis par les présentes conditions générales sont ceux qui figurent sur le site internet du vendeur et qui sont indiqués comme vendus et expédiés par le vendeur. Ils sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

7.2 Les photographies des produits ne sont pas contractuelles.

Article 8 – **Prix**

8.1 Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date.

8.2 Les prix sont indiqués en euros. Ils ne tiennent pas compte des frais de livraison, facturés en supplément, et indiqués avant la validation de la commande. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des produits de la boutique en ligne. Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

8.3 Si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales, venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des produits.

Article 9 – Mode de paiement

9.1 Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement, ce qui signifie que la passation de la commande implique un règlement de l'acheteur.

9.2 Pour régler sa commande, l'acheteur dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement mis à sa disposition par le vendeur et listés sur le site du vendeur. L'acheteur garantit au vendeur qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande. Le vendeur se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou cas de non-paiement. Le vendeur se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration. Le vendeur a mis en place une procédure de vérification des commandes destinée à assurer qu'aucune personne n'utilise les coordonnées bancaires d'une autre personne à son insu.

9.3 Dans le cadre de cette vérification, il pourra être demandé à l'acheteur d'adresser par fax au vendeur une copie d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. La commande ne sera alors validée qu'après réception et vérification par le vendeur des pièces envoyées.

9.4 Le vendeur ne pourra recevoir aucun paiement ou aucune contrepartie, sous quelque forme que ce soit, de la part de l'acheteur avant l'expiration d'un délai de 7 jours à compter de la conclusion du contrat.

Article 10 – Disponibilité des produits – Remboursement

10.1 Sauf en cas de force majeure ou lors des périodes de fermeture de la boutique en ligne qui seront clairement annoncées sur la page d'accueil du site, les délais d'expédition seront, dans la limite des stocks disponibles, ceux indiqués sur l'accusé de réception de commande transmis à l'acheteur. Les délais d'expéditions courent à compter de la date d'enregistrement de la commande indiquée sur le mail de confirmation de la commande.

10.2 En cas de non-respect des délais contractuels, l'acheteur peut résoudre le contrat, par lettre recommandée avec avis de réception, après avoir enjoint le vendeur d'effectuer la livraison ou de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable.

Cependant, s'il le désire, l'acheteur peut immédiatement résoudre le contrat, si les dates ou délais vu ci-dessus constituent pour lui une condition essentielle du contrat.

10.3 Dans ce cas, lorsque le contrat est résolu, le vendeur est tenu de rembourser l'acheteur de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé.

10.4 En cas d'indisponibilité du produit commandé, l'acheteur en sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande. L'acheteur aura alors le choix de demander soit le remboursement des sommes versées dans les 30 jours au plus tard de leur versement, soit l'échange du produit.

Article 11 – Modalités de livraison

11.1 La livraison n'est faite qu'après confirmation du paiement par l'organisme bancaire du vendeur.

11.2 Les produits commandés sont livrés par un transporteur indépendant selon les modalités précisées sur le bon de commande. L'acheteur devra être impérativement présent ou représenté afin de réceptionner les produits.

11.3 Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par l'acheteur sur le bon de commande, l'acheteur devra veiller à son exactitude. Tout produit renvoyé au vendeur à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédié aux frais de l'acheteur. L'acheteur peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison, en validant l'option prévue à cet effet sur le bon de commande.

11.4 Si au moment de la livraison, l'emballage d'origine est abîmé, déchiré, ouvert, l'acheteur doit alors vérifier l'état des articles. S'ils ont été endommagés, l'acheteur doit impérativement refuser le colis et noter une réserve sur le bordereau de livraison (colis refusé car ouvert ou endommagé).

11.5 L'acheteur doit indiquer sur le bon de livraison et sous forme de réserves manuscrites accompagnées de sa signature toute anomalie concernant la livraison

(avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés...).

11.6 Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que l'acheteur, ou une personne autorisée par lui, a signé le bon de livraison.

11.7 Si les produits nécessitent d'être renvoyés au vendeur, ils doivent faire l'objet d'une demande de retour auprès du vendeur dans les 7 jours suivant la livraison. Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée. Le retour du produit ne pourra être accepté que pour les produits dans leur état d'origine (emballage, accessoires, notice...).

Article 12 – Erreurs de livraison

12.1 L'acheteur devra formuler auprès du vendeur le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée.

12.2 La réclamation pourra être faite, au choix de l'acheteur :

– numéro de téléphone : 03 88 58 69 69

– adresse de courrier électronique : contact@jmeka.fr

12.3 Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégagera le vendeur de toute responsabilité vis-à-vis de l'acheteur.

12.4 En cas d'erreur de livraison ou d'échange, tout produit à échanger ou à rembourser devra être retourné au vendeur dans son ensemble à l'adresse suivante : 1 rue de l'industrie, 67390 ELSSENHEIM.

12.5 Les frais de retour sont à la charge du vendeur.

Article 13 – Garantie des produits

13.1 JMEKA, 1 rue de l'industrie, ELSSENHEIM, est garant de la conformité prévue aux articles L. 211-4 et suivants du code de la consommation ou de la garantie des défauts de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du code civil.

13.2 En cas de mise en œuvre de la garantie légale de conformité, il est rappelé que :

– L'acheteur bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;

– L'acheteur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation ;

– L'acheteur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien, sauf pour les biens d'occasion.

13.3 En outre, il est rappelé que :

– La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale indiquée ci-dessous ;

– L'acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction de prix conformément à l'article 1644 du code civil.

13.4 Les produits vendus sont couverts par une garantie commerciale visant à garantir leur conformité et assurant le remboursement du prix d'achat, le remplacement ou la réparation des biens.

Elle ne couvre pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des produits.

13.5 Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives de l'application de la garantie légale de conformité de l'article L. 211-4 du code de la consommation et de la garantie des défauts de la chose vendue des articles 1641 et suivants du code civil.

L'acheteur est expressément informé que le vendeur n'est pas le producteur de la totalité des produits présentés au sens de la loi n° 98-389 du 19 mai 1998 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux.

Article 14 – Droit de rétractation

14.1 Conformément aux dispositions du code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de 14 jours ouvrables à compter de la date de livraison de sa commande, pour retourner tout article ne lui convenant pas et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui restent à la charge de l'acheteur.

14.2 Seuls seront repris les produits renvoyés dans leur ensemble, dans leur emballage d'origine complet et intact, et en parfait état de revente. Tout produit qui aura été abîmé, ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera ni remboursé ni échangé.

14.3 Ce droit de rétraction est exclu pour :

– Les contrats de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord de l'acheteur, avant la fin du délai de rétraction ;

– Les contrats de biens ou de services dont le prix dépend des taux du marché financier ;

– Les contrats de biens confectionnés à la demande de l'acheteur ou nettement personnalisés ;

– Les contrats de biens qui, par leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou peuvent se détériorer ou se périmer rapidement.

Article 15 – Procédure de retour– Remboursement

15.1 Après avoir communiqué sa décision de se rétracter, l'acheteur dispose alors de 14 jours pour renvoyer ou restituer les biens, modèle de formulaire ci-dessous.

15.2 Le produit devra être retourné au vendeur, entier, non démonté, et dans son emballage d'origine, à l'adresse suivante : 1 rue de l'industrie, 67390 ELSSENHEIM.

15.3 Ce droit de rétraction s'exerce sans pénalité, étant entendu que les frais de retour sont à la charge de l'acheteur. Dans le cas d'un échange, la réexpédition se fera aux frais de l'acheteur.

15.4 Le vendeur devra rembourser l'acheteur de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison, sans retard injustifié et au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle il est informé de la décision du consommateur de se rétracter.

Le vendeur pourra toutefois différer le remboursement jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à ce que l'acheteur ait fourni une preuve de l'expédition de ces biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Article 16 – Force majeure

16.1 Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties, empêchant l'exécution dans les conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

16.2 La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus, doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

16.3 Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

16.4 Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'évènement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

Article 17 – Non-validation partielle

17.1 Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 18 – Non renonciation

18.1 Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 19 – Titre

19.1 En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Article 20 – Loi applicable

20.1 Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français, à l'exclusion des dispositions de la Convention de Vienne. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité au vendeur pour obtenir une solution amiable.

A défaut, l'acheteur pourra engager une procédure devant la juridiction de son choix.

MODELE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

A l'attention de :

JMEKA SARL - 1 rue de l'Industrie 67390 ELSSENHEIM,
Tél : 03 88 58 69 69

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

.....

Commandé le :

reçu le :

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature du consommateur :

Date :



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX PROFESSIONNELS

Les conditions ci-dessous font la loi entre les parties et s'appliquent intégralement sauf dérogation expresse et par écrit.

COMMANDES : Toute commande engage irrévocablement notre client. Nous nous réservons de modifier les caractéristiques de nos machines, même après passation de commande et ceci dans le but de faire profiter notre Clientèle de tous les progrès techniques.

PRIX : Les prix figurants sur nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif. Si entre les dates de la commande et de livraison, le prix usine venait à être modifié, l'acheteur supportera ou profitera de la modification en hausse ou en baisse, sans pouvoir résilier le contrat ou formuler aucune réclamation quelle qu'elle soit. En effet, les prix sont établis en fonction des coûts des matières premières, des tarifs de transports, taxes fiscales et conditions économiques en vigueur et obéissent aux variations de ces facteurs.

PAIEMENT : Nos marchandises sont payables à nos bureaux à Elsenheim. L'acheteur renonce à faire usage de la compensation, telle que prévue par l'article 1289 du Code Civil. Nos traites ou règlements acceptés ne sont pas une dérogation à la clause attributive de juridiction. Nous nous réservons de demander aux clients toutes garanties même en cours d'exécution de leurs commandes et d'en suspendre l'exécution jusqu'à satisfaction. Au cas où des paiements fractionnés auraient été convenus, le défaut de paiement à son terme d'une seule échéance rend immédiatement exigible la totalité du solde encore dû sur d'autres commandes le tout sans qu'il soit besoin d'une quelconque mise en demeure. Le cas échéant, nous nous réservons le droit d'annuler toute commande acceptée par nous avant le non-paiement. Sauf stipulation expresse DÛMENT ACCEPTÉE PAR NOUS, nos machines et pièces sont payables aux conditions figurant sur nos factures. Conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce, en cas de retard de paiement, le client est de plein droit débiteur, en plus d'une pénalité de retard calculée au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 40 €. Toute déduction entraîne une diminution proportionnelle du montant de la T.V.A. déductible. De même, les frais occasionnés lors d'une modification ou d'un report d'échéance sont à la charge du tiré.

TRANSPORT ET LIVRAISON : Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires, même en cas d'expédition franco. Aucune demande d'indemnité pour retard, ni d'annulation d'une commande en cours d'exécution, ne saurait être acceptée par JMEKA, tous nos délais de livraison étant donnés sans garantie. Un éventuel retard ne saurait engager de quelque manière que ce soit notre responsabilité. Tous nos délais de livraison sont de plein droit suspendus pendant la durée de l'évènement en cas de force majeure ou de cas fortuit, de grève chez nos fournisseurs ou dans nos ateliers.

RÉCLAMATIONS : Nos marchandises sont fabriquées avec des matières de choix, nous n'entendons assumer aucune responsabilité par suite de leur emploi, le fait d'en avoir pris livraison implique leur acceptation.

RÉSILIATION DE PLEIN DROIT : L'acheteur s'engage expressément à prévenir immédiatement le vendeur de toute menace de saisie et à plus forte raison de mesure d'exécution. En cas de non-paiement d'une échéance, la résiliation de plein droit de la vente peut intervenir par simple lettre recommandée du vendeur avec restitution

immédiate des marchandises. Les sommes éventuellement déjà réglées sont acquises au vendeur qui a droit à des dommages-intérêts de 40% du prix de vente.

CLAUDE DE RÉSERVE DE PLEIN DROIT : Le transfert de propriété des marchandises vendues n'interviendra qu'après paiement intégral du prix convenu. (Loi n°80.335 du 12.05.1980).

JURIDICTION : Toutes contestations sont de compétence exclusive du Tribunal d'Instance de Colmar respectivement du Tribunal de Grande Instance de Colmar même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défenseurs.

CLAUDE PÉNALE : De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraînera :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, quel que soit le mode de règlement prévu
- l'intervention contentieuse de notre service de recouvrement
- l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.

GARANTIE : Toute demande de GARANTIE ne sera prise en considération que si nous sommes en possession de tous les renseignements. Toutes nos marchandises sont garanties pendant la durée indiquée sur la facture et au maximum pendant un an à dater de la mise en route, contre tous les vices de construction ou défauts de matières premières. Notre responsabilité est expressément limitée à la garantie ci-dessous définie ; elle ne pourrait en aucun cas être engagée en raison d'accident de personne, de chose ayant dû résulter d'un vice de construction, de conception ou de matière, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation de la machine. La garantie ne s'étend ni aux pièces, ni aux organes ou accessoires qui portent visiblement la marque d'un fournisseur, pneumatiques, transmission à cardan, etc.

La garantie est retirée et nous nous trouvons dégagés de toute responsabilité,

- lorsque la machine a été transformée ou modifiée ou réparée en dehors de nos ateliers ou de ceux de nos revendeurs,
- lorsque les pièces montées par nous ont été remplacées par des pièces d'une autre origine,
- lorsque les avaries sont dues à une négligence quelconque, à une mauvaise utilisation, à une surcharge même passagère, à l'inexpérience de l'utilisateur, ou par suite de la pénétration d'un corps étranger dans un organe de la machine pendant la marche. La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de garantie du matériel.